



Stationnement sur un parking de super-marché

Par **fagat**, le **03/11/2010** à **21:24**

Bonjour,
Je voudrais savoir si les gendarmes ont le droit de mettre une amende pour stationnement gênant sur un parking de super-marché .
Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **03/11/2010** à **23:30**

Bonjour,
Mais bien entendu. Même si ce parking est une aire privée, étant ouvert à toute circulation le code de la route s'y applique et les gendarmes ont tout à fait le droit d'intervenir, même sans l'accord du propriétaire ou du gérant des lieux, pour y verbaliser les contrevenants.
Aucun vice de procédure dans ce cas. Ton PV, il ne te reste qu'à le payer.

Par **fagat**, le **04/11/2010** à **13:13**

Merci TISUISSE de m'avoir répondu
Cordialement